



Communiqué de presse  
mardi 5 juin 2012

## Lancement de la campagne de sensibilisation à la problématique de la discrimination liée au surpoids

[www.voyonslarge.be](http://www.voyonslarge.be)

**Le rejet et la discrimination se fondent bien souvent sur des critères liés à l'apparence physique : couleur de peau, sexe, handicap, âge... Aujourd'hui, la corpulence est également devenue un important facteur de stigmatisation et d'exclusion.**

**En ce mardi 5 juin 2012, l'asbl Question Santé, en partenariat avec le Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme, lance une campagne de sensibilisation à la problématique de la discrimination liée au surpoids.**

Cette campagne a pour but d'attirer l'attention sur **la stigmatisation et la discrimination, envers les « gros » et les rondeurs en général**, pour inciter à une prise de conscience de l'importance que la norme de minceur a dans nos sociétés.

En effet, de nombreux **stéréotypes négatifs** sont véhiculés sur les personnes rondes. Elles seraient paresseuses, faibles, sans volonté, sales, moins intelligentes, moins compétentes, peu séduisantes, peu féminines/ pas viriles... A contrario, dans nos sociétés occidentales, la minceur serait socialement valorisée et présentée comme l'idéal esthétique, la norme à laquelle se conformer. Ceux qui ne correspondent pas à cet idéal sont alors souvent **victimes de traitements injustes et de stigmatisations**, et ce dans différents domaines de la vie (famille, travail, scolarité, ...). La façon dont les rondeurs sont perçues et dont les personnes en surpoids se perçoivent elles-mêmes, serait **révélatrice de l'adhésion et de l'intériorisation de la norme de minceur qui s'est imposée dans nos sociétés.**

Divers travaux menés notamment en France et aux Etats-Unis, la récolte de témoignages, tant directs que sur des forums web, ainsi que les signalements déposés auprès du Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme peuvent permettre d'appréhender ce phénomène. Les cas les plus souvent évoqués concernent la discrimination dans le milieu du travail, ayant un impact non négligeable sur le parcours professionnel de certaines personnes en surpoids.

La loi Antidiscrimination de 2007 interdit les discriminations fondées entre autres sur l'état de santé, le handicap et les caractéristiques physiques ou génétiques. Ces caractéristiques physiques, innées ou pas, doivent être stigmatisantes ou potentiellement stigmatisantes pour la personne dans un contexte social public.

Le Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme, service public indépendant de lutte contre la discrimination, a notamment pour mission de traiter les signalements individuels de discrimination. Entre 2009 et 2012, il a ouvert une petite trentaine de dossiers liés au poids. Leur nombre peu élevé ne correspond que partiellement à la réalité. Trop peu de personnes victimes de ce type de discrimination connaissent en effet leurs droits et/ou font le pas d'introduire un signalement. Par ailleurs, le Centre constate que dans l'esprit de beaucoup, la discrimination liée à la corpulence est dans une certaine mesure tolérable, preuve de l'ancrage de la norme de minceur dans nos sociétés.

La prise de conscience des modèles esthétiques de minceur auxquels nous adhérons (sans toujours nous en rendre compte), la sensibilisation de l'opinion publique à cette injustice qui touche de plus en plus de personnes et des revendications claires de respect de l'être humain, quelle que soit sa corpulence, pourront, nous l'espérons, contribuer à **une évolution du regard porté sur les personnes en surpoids ... « pour une société qui voit large »**.

## Informations pratiques concernant la campagne

### Le projet

**voyonslarge** est un projet qui a pour objectif de mettre en évidence les divers aspects de la thématique du surpoids de façon à éclairer le sujet dans sa globalité.

Pour cette **1<sup>e</sup> étape**, l'asbl Question Santé a choisi d'aborder **le thème du rejet et de la discrimination** vécus par de nombreuses personnes en surpoids et les conséquences néfastes que cela peut avoir tant au niveau social, que psychologique, économique ou sur le plan du bien-être et de la santé.

### Les outils

Un **site internet [www.voyonslarge.be](http://www.voyonslarge.be)**, ludique et pédagogique, interroge le regard que la société pose sur les rondeurs, fait état des diverses conséquences que cela peut engendrer pour chacun d'entre nous, informe sur les moyens pratiques pour signaler une discrimination, propose une série de références pour approfondir la thématique et invite chacun à prendre position via un sondage en ligne.

Une **page facebook** « voyons large » permet aux internautes d'interagir, de donner leur avis, partager des témoignages, etc.

Une **carte** illustrée reprend le visuel de la campagne et quatre scènes courantes de discrimination envers les « gros ».

Des **actions de sensibilisation** auront lieu dans diverses gares :

- mardi 5 juin de 7h30 à 9h00 à la gare de Bruxelles- Luxembourg,
- mercredi 6 juin de 7h30 à 9h00 à la gare de Namur,
- jeudi 7 juin de 7h30 à 9h00 à la gare de Liège-Guillemins
- vendredi 8 juin de 7h30 à 9h00 à la gare de Charleroi.

### Contact

Sandrine Pequet,  
Chargée de projets, asbl Question Santé  
[info@questionsante.be](mailto:info@questionsante.be) - 02/512.41.74

---

La campagne de sensibilisation à la problématique de la discrimination liée au surpoids est une initiative de l'asbl Question Santé en partenariat avec le Centre pour l'Égalité des Chances et la lutte contre le racisme et avec le soutien de la Fédération Wallonie Bruxelles.

